

ABONNEMENTS.

Co journa paraît les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, à deux heures de l'après-midi, et tous les jours durant la Session. Une Edition hebdomadaire, renfermant les manières de l'Édition semi-quotidienne, est publiée le JEUDI de chaque semaine.

Gazette



d'Ottawa.

Journal Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

IN SCRIPTIS ET IN ORE SIMPLEX VERITAS.

ANNONCES.

Les Annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir: Six lignes et au-dessous, première insertion... \$0.50 Chaque insertion subséquente... 0.12

GRAND MASSACRE !!!

MM. KEARNS & RYAN

Continueront à vendre à grand Marché pendant deux semaines encore le magnifique stock de

M. J. A. PINARD,

L'ayant acheté à une très grande réduction.

Ottawa, 26 Dec. 1878.

AVIS A NOS PRATIQUES ET AU PUBLIC EN GÉNÉRAL.

H. G. ROCHE.

TOUT en remerciant ses pratiques pour le patronage libéral qui leur a été accordé durant le passé et qui continue toujours, desirer leur apprendre ainsi qu'au public en général qu'il a démissionné au

No. 31 RUE SPARKS, Vis-à-vis l'Hotel Russell,

dans une plus grande et plus commode bâtisse, où il a en mains un assortiment complet et tout neuf de matériaux pour les Plombiers, les ajusteurs de Gaz et de la Vapeur, et les ajusteurs de Cloches. Il a aussi en mains un grand assortiment de feronneries adaptées à l'usage général, et qu'il est préparé à vendre à des prix extrêmement bas. Veuillez entrer et examiner notre assortiment et nos prix avant d'acheter ailleurs.

ARRIVAGE DE \$30,000

MARCHANDISES SECHES, DE TOUTES SORTES ET A DES PRIX EXTRÊMEMENT BAS.

Tous ceux qui ont besoin de MARCHANDISES doivent s'empresser de venir faire leurs achats, attendu que nos MARCHANDISES sont toutes fraîches, et de plus elles ont été achetées sur les meilleurs Marchés Anglais et Américains à des prix très bas. Par conséquent nous sommes en état de les sacrifier pour

ARGENT COMPTANT.

Ne manquez pas d'examiner nos prix avant que d'acheter ailleurs. Puisque pour de l'argent comptant, nous vous donnerons des MARCHANDISES NOUVELLES à meilleur marché que vous paierez les VIEILLES MARCHANDISES ailleurs.

\$30,000 de Marchandises SERONT VENDUES DANS 6 SEMAINES.

Ne manquez pas de venir à la

LIVERPOOL HOUSE 61 RUE RIDEAU, 61.

Vous aurez certainement la valeur de votre argent.

J. B. BRANNAN.

CHINA HALL,

VENTE POUR CLORE LE MAGASIN.

Services pour Dîner (Français et Anglais) au prix coûtant, Services pour Dessert au prix coûtant, Services pour Chambres au prix coûtant, Services pour Déjeuner au prix coûtant, Services pour Tête à Tête au prix coûtant, CRISTAL DE TOUTES SORTES AU PRIX COUTANT, Vaisselle en pierre et commune au prix coûtant.

Toutes sortes d'articles de fantaisie, d'ornements pour tables, etc., aussi au prix coûtant. Le plus bel et le meilleur assortiment de la ville.

RAPPELEZ-VOUS DE LA

CHINA HALL,

R. A. PARKER.

Ottawa, 26 Dec. 1878.

AFFREUX! AFFREUX!!

EPICERIES A BON MARCHÉ.

M. STARRS.

Vend en ce moment à des prix fabuleusement bas afin de suivre les temps. Thés de toutes les qualités à des prix extraordinairement bas, nous garantissons pleine satisfaction, sinon nous vous remboursons votre argent.

UNE REDUCTION LIBÉRALE SERA FAITE AUX MARCHANDS. Agent pour les Cigars célèbres (cables) de Devis et autres qualités.

Par Appointement Spécial. Par Appointement Spécial.

WILSON & ORR,

103, RUE SPARKS.

Sculpteurs et Doreurs pour Son Excellence le Gouverneur-Général.

Fabricants de Cadres, de Miroirs et de Gravures, Marchands de Chromos, de Couleurs à l'eau, de Gravures, de Cadres de Fantaisie, VIEILLES DORURES RENDUES AUSSI BELLES QUE DES NEUVES. Nos prix sont des plus modérés.



M. LAUR, DUHAMEL

Tout en remerciant ses nombreux pratiques pour la liberté d'annoncer qu'il a

CONSTAMMENT EN MAIN un assortiment complet des

Meilleures Viandes,

dont il disposera à des

PRIX RÉDUITS.

Il invite en même temps le public en général de

Venir Visiter son Etal

AU COIN DU VIEUX

MARCHE BY,

SUR LA RUE CLARENCE.

VOLAILLES de toutes sortes,

SAUCISSONS, LANGUES fraîches et marinées,

JAMBONS FUMÉS, LARD SALÉ, etc., etc.

Ottawa, 26 décembre 1878.

H. B. D. BRUCE,

32, RUE O'CONNOR.

Marchand de Vin,

A dans ses caves les Vins et les Liqueurs qui sont choisis avec soin, et qu'il peut recommander avec confiance.

CHAMPAGNE, MOSELE ET HOCKS MOUSSEUX, STILL HOCKS, BURGUNDIS, CLARETS,

PORT ET SHERRIES, EAU DE VIE, WHISKEY ET GEN. LIQUEURS,

AMERIS, GUÏRE DE POMMES, VIN DE GINGEMBRE,

ETC., ETC., ETC., ETC. BIÈRE ET PORTER, BIÈRE PALE DE BASS, BIÈRE DE CARLING, PORTER DE GUINNESS.

Assortiment choisi de cigars importés.

PANIER (HAMPER) POUR LES FÊTES

Ottawa, 26 décembre 1878.

LISTE DES PRIX.

GRANDE VENTE CHEZ

BRYSON

CETTE SEMAINE POUR

ARGENT COMPTANT

Colis en toile pour Dames..... 5 Cts.

Coton jaune épaiss..... 5 do

Shirting de Oxford..... 7 do

Coton otaillé épaiss..... 8 do

Serge pour robes, (toutes couleurs)..... 12 do

Flanelle rouge pour laine..... 17 do

Flanelle de Fantaisie pure laine..... 24 do

Gants de kid à deux boutons pour Dames..... 45 do

Tweed pure laine..... 50 do

Chemises Blanches..... 75 do

Chapeaux garnis pour Dames..... 95 do

Habits de Drap pour Dames..... \$1.75 do

CHAS. BRYSON,

110, RUE SPARKS,

Ottawa, 26 décembre 1878.

PORTRAIT DU PAPE LEON XIII.

Ce Portrait, expressément préparé pour l'Administration du FOYER DOMESTIQUE, sera mis en vente au Bureau de cette Publication vers le 25 janvier prochain, à raison de \$1.00 par copie ou \$8 par douzaine de copies.

Le Pape Léon XIII est de haute taille, avec une tête superbe, le front haut et gracieux, et une physionomie ouverte. Pour la science, le tact, la dignité, l'énergie, l'affabilité et la piété sincère, le Sacré Collège ne pouvait trouver un plus digne successeur au regrette Pie IX, que le Cardinal Pecci.

Afin de rencontrer les nombreuses demandes du public nous nous sommes procuré un superbe portrait de Notre St. Père Léon XIII (grandeur 17 x 21) que nous nous proposons d'offrir en vente. Toutes les familles désireront l'avoir en leur possession. Les gravures seront expédiées soigneusement enveloppées, poste payée, et garantie d'arriver en bonne condition.

Ottawa, 26 décembre, 1878.

Le Magasin de Thé du Peuple.

F. LALONDE,

MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL DE VINS ET PROVISIONS,

129 RUE SUSSEX, Ottawa, 26 décembre 1878.

ARGENT A PRETER

N. F. BOISSONNAULT

ANCIEN ET COURTOIS, Prête de l'argent sur des Billets Promissaires de tous les montants jusqu'au plus grand \$5000.

Bureau No. 184 Rue Wellington

Cela veut occuper par la Banque du Haut-Canada. Heures du bureau de 9h. a.m. jusqu'à 5 h. p.m. Ottawa, 26 Décembre 1878.

MATÉRIAUX POUR L'HISTOIRE.

La Société Littéraire et Historique invite ceux qui possèdent des documents, lettres, chartes, rapports, M. S. S., inédits sur l'histoire primitive du Canada, de vouloir bien en donner communication au Comité des Documents Historiques, en vue de rendre la Société de plus en plus utile. Une suite spéciale sera faite à l'œuvre de la Société, et les documents ainsi que ceux qui lui seront confiés.

En certains cas la Société est disposée à acquiescer moyennant finance, certains M. S. S. précieux.

Par ordre du Bureau de Direction, J. M. LEMOINE, Président, A. ROBERTSON, Secrétaire, Sec. Lit. et Hist.

BANGS & Co.,

IMPORTATEURS ET FABRICANTS DE Chapeaux, Casques

ET DE FOURRURES,

No. 37, Rue Sparks, (Vis-à-vis l'Hotel Russell) OTTAWA.

Fourrures préparées et fait à la mode, sous le plus court délai.

Ottawa, 26 Dec. 1878.

Dr. L. L. VOLIGNY

Pharmacie Canadienne,

267, RUE DALHOUSIE.

Beaucoup de Médicines Patentées.

Ottawa, 26 décembre, 1878.

S. & H. BORBRIDGE

FABRICANTS ET MARCHANDS DE Harnais Selles Portemanteaux

Valises, Sacs de Voyages, Valises à main, etc.

COUVERTES POUR CHEVAUX.

ASSI: BOTTES SAUVAGES

faites sur le plus court délai.

Coins des rues Rideau et Mosgrove.

OTTAWA, Ottawa, 26 Dec. 1878.

EN GROS ET EN DETAIL

NOUS conseillons à nos amis et au public en général d'acheter leurs

EPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS,

DE Baskerville et Freres

Notre assortiment à été dirigé tout entier sur le meilleur marché et en général aussi bon marché que nous

peuvenons offrir.

Plus bas prix. Personne ne peut vendre meilleur marché et en général aussi bon marché que nous.

Ottawa, 26 décembre, 1878.

LA COMPAGNIE DE PRET DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON, CANADA.

W. HENDRIE, Président, W. H. GLASSCO, Vice-Président, DIRECTEURS: Edward Brown, J. M. Lottridge, R. A. Lucas, John Eastwood, Chas. M. Goussell, James Sampson, Alexander Duncan

Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Bénéfices à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilège de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, soit tous les six mois ou bien tous les trimestres, selon les conditions de paiement de la Compagnie.

HYPOTHEQUES ACHEVÉES On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à ALEX. MACADAMS, Gérant.

R. C. W. MacCUAIG,

Estimateur et agent général d'assurance et de billets.

No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.

Aussi Syndic Officiel. On a besoin d'Évaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.

Ottawa, 29 janvier 1879.

Blyth & Kerr

PLOMBIERS, AJUSTEURS du GAS et de la VAPEUR

Marchands de Feronneries EN GÉNÉRAL.

36 Rue Rideau, OTTAWA.

Ottawa, 26 Dec. 1878.

MUSIQUE ET CHANT.

DES LEÇONS DE Piano, d'Harmonium et de Chant, SÉRIOSÉMENT DONNÉS PAR

Mme. M. L. CARTIER,

51 Rue Clarence.

M. CARTIER, Bien connu comme

Horloger de première Classe, Fait les réparations de tous genres en Horlogerie, Bijouterie, Optique et Mathématique, ainsi qu'aux instruments de précision. Il tient à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Pendules et Montres à Vendre à des Prix Réduits.

Ottawa, 24 janvier 1879.

R. C. W. MacCUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks,

Ottawa, 29 janvier 1879.

ETABLIS EN 1866.

HARRIS & CAMPBELL

FABRICANTS DE MEUBLES ET TAPISSIERS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE MEUBLES COMMUNS ET DE FANTAISIE

Desient faire appeler à leurs amis et le public en général qu'ils ont des facilités incomparables pour

Fournir et Monter toutes Réclamations privées, Bâtisses Publiques et Bureaux;

Avec toutes sortes de Meubles et leurs Accessoires.

Avant par une longue expérience acquise une réputation de première classe et étant établi à Ottawa depuis 1866, nous sommes la seule compagnie en cette ville connaissant au parfait les affaires mentionnées plus haut, dans toutes leurs branches. Avant un grand nombre d'années de première classe nous portons entreprendre toutes commandes qui nous sont faites et les terminer avec vitesse.

Nous désirons aussi attirer leur attention à notre assortiment de MEUBLES à notre magasin

158 RUE SPARK,

auquel nous devons ajouter considérablement dans quelques jours des objets de fantaisie et d'autres pour les ventes des Fêtes.

Nous manufacturons et plaçons aussi des Draperies, Rideaux, Corniches, etc., nous coupons et plaçons les Tapis, plaçons et ajustons les Prebits, Matting, etc., et en faisons une spécialité.

Nous réparons et recouvrons tous les meubles avec promptitude et avec soin, au plus bas prix.

Manufacture, 266 rue Sussex, magasin 58 rue Sparks.

Ottawa, 26 décembre 1878.

LITTÉRATURE.

LE CARNAVAL

DES ENFANTS.

Par Paul Feval.

VII HISTOIRE DE MME JACOBY.

(Suite.)

Mme Jacoby se tut. Les yeux de son mari restaient fixés sur elle.

—Je te donnerai un autre anneau de mariage, ma Jeanne, murmura-t-il.

Puis, avec une inflexion de voix singulière, il ajouta :

—Les propriétaires de la maison que tu habites sont des gens riches, très riches...

—Et très-bons, interrompit Jeanne.

—Oui... et très-bons. N'as-tu jamais songé à l'adresser à eux ?

Mme Jacoby eut le rouge au front.

En Hongrie, je n'avais pas honte, prononça-t-elle tout bas. Tout le monde connaissait la fille du palatin Jacoby. En Hongrie, j'étais... Est-ce à dire que la Hongrie soit plus généreuse que la France ? Je ne sais ; mais je suis Hongroise !

—Et comment savais-tu que ce cordon était là ?

Le coup de sonnette avait été si brèvement donné que le vieux François arriva courant.

A sa vue, l'étranger eut un mouvement. Un nom vint jusqu'à ses lèvres ; mais il le retint et se borna à sourire.

—Dis à M. Lemercier que je désire le voir sur-le-champ ! ordonna-t-il d'une voix impérieuse et brève.

Au son de cette voix, le vieux valet fut secoué de la tête aux pieds.

—Qui a parlé ?... balbutia-t-il.

—Et Jeanne le vit qui devenait plus pâle qu'un mort.

Mais l'étranger répéta :

—Dis à M. Lemercier qu'il vienne sur-le-champ.

François sortit d'un pas chancelant.

—Comme tu parles ! murmura Jeanne. Songes-tu au lieu où nous sommes ?

Au lieu de répondre, le colonel américain se promenait à grands pas.

François aborda M. Lemercier par ces mots entrecoupés :

—Monsieur !... ah ! monsieur !... l'étranger veut vous voir... celui qui a sauvé Mme Jacoby... Je n'ose pas vous dire... je craindrais trop de me tromper... Mais allez vite !... bien vite... et j'espère que vous vous souviendrez de cela, c'est moi qui l'ai reconnu le premier !

—M. Lemercier n'avait entendu qu'une chose : l'étranger désirait le voir. Sa bonté d'âme le fit se hâter vers son cabinet.

Sa femme, la bonne grand-mère, remarqua seule le trouble de François. Elle l'appela et l'interrogea. François répondit à tort et à travers ; il perdait la tête, et il finit par dire :

—Je suis fou, madame, je suis fou à lier, ou il y a un grand bonheur dans la maison !

La bonne dame s'élança sur les pas de son mari ; mais elle trouva la porte fermée à clef.

VIII LES AVENTURES DE L'ONCLE HENRI.

Derrière la porte du cabinet, l'étranger était debout en face de M. Lemercier à qui il avait dit :

—Regardez-moi.

Les jambes de M. Lemercier tremblèrent sous le poids de son corps.

L'étranger le saisit dans ses bras au moment où il allait tomber à la renverse en balbutiant ces mots :

—Mon fils Henri ! mon fils Henri !

Jeanne essaya de se lever, mais l'émotion la tenait clouée à son siège.

Le colonel américain Henri Lemercier, du fourbourg Poissonnière, puisque nous savons désormais son vrai nom, riait et pleurait à la fois.

—Père, s'écria-t-il en levant le vieillard dans ses bras, père adoré, me pardonneras-tu ?

—Ta mère... murmura le vieillard ; je vais chercher ta mère...

—L'as-tu encore ? il faut la préparer...

—C'est juste, dit M. Lemercier docile comme un enfant. Je perds la tête, vois-tu... Est-il possible, mon Dieu ! Henri ! mon fils Henri ! Un colonel des États-Unis !... N'est-ce pas un songe ?

—Non, c'est pour tout de bon, père, répondit gaiement le colonel mais nous sommes quatre, tu sais ; ma femme et mes deux enfants.

—Tes enfants ! mes enfants ! s'écria le vieillard ; ta femme... ma fille !

Il tendit les bras. Jeanne s'y précipita, muette de bonheur.

Pendant une minute, ils ne parlèrent plus. M. Lemercier reprit :

—Ta mère, Henri... ma femme... Oh ! c'est la bonne bouche, cela, père ! s'écria le colonel. Je t'aime dix fois plus que ma vie, mais tu n'es pas jaloux, n'est-ce pas ? Ma mère ! ma sainte et bien-aimée mère ! Il faut attendre... la préparer petit à petit... Comment trouves-tu ta fille, père ?

M. Lemercier ne répondit qu'en pressant Jeanne contre son cœur.

—Comme ses sœurs vont l'aimer ! pense-t-il tout haut.



SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL ET SA MAJESTE ROYALE LA PRINCESSE LOUISE Tiendront un lever dans la SALLE DU SENAT A 3 30 P.M. VENDREDI, LE 14 SAMEDI, le 15 FEVRIER.

Atin d'éviter l'embarras et la fatigue pour les Dames qui se proposent d'assister au lever, les personnes dont les noms commencent par une des lettres de A à L, inclusivement, devront se présenter le premier jour, et celles dont les noms commencent par une des lettres de M à Z, devront se présenter le quinze de février.

10. Les voitures arriveront sur la place du Parlement par l'Est, et en sortent par celle du côté Ouest.

11. Les Dames, leurs dames et demoiselles, sont invitées de se rendre au Sénat par l'entrée ouverte aux Sénateurs.

12. Les Dames et messieurs (autres que ceux mentionnés plus haut) voudront bien faire entrer par la porte ou les Fenêtres latérales.

13. Les Dames et messieurs (autres que ceux mentionnés plus haut) voudront bien faire entrer par la porte ou les Fenêtres latérales.

14. Pour toute autre information désirable on voudra bien s'adresser à l'Adèle-Camp en devoir.

Par ordre, E. G. P. LITTLETON, Lieutenant-Gouverneur, Sec. Militaire du Gouverneur-General, Hôtel du Gouvernement, Ottawa, 27 Janvier 1879.

La Gazette d'Ottawa, devant paraître tous les jours pendant la durée entière de la session prochaine du Parlement, le coût de cette édition quotidienne, pour les personnes qui d'avance ne s'y sont pas abonnées, sera d'UNE PIASTRE, payable d'avance à compter du 10 de février courant.

Nous devons prévenir les personnes intéressées à le savoir, que tout renvoi futur de la Gazette ne saurait être considéré comme les exemptant de payer l'abonnement de l'année entière, conformément aux conditions déjà spécialement énoncées dans notre feuille.

Nous invitons ceux de nos abonnés de la ville qui auraient à se plaindre d'irrégularités dans la remise des numéros de la Gazette à leur domicile, de vouloir bien en donner avis sans retard au bureau d'administration du journal.

GAZETTE D'OTTAWA. Jeudi, 13 Février, 1879.

Nos compatriotes irlandais ont des organes très dévoués de leurs intérêts particuliers et généraux dans le domaine de la Puissance. Ils se fraient le chemin au succès, veulent prendre une bonne place au banquet de la vie politique, et entendent ne pas avoir moins que leur part légitime. Jusques là tout est fort bien : la compétition est permise et le champ d'exploitation tout grand ouvert.

Les Irlandais, tout considéré, sont un peuple actif et valeureux. Bannis du sol natal par une fortune un peu marâtre, continuellement en butte aux efforts désastreux d'un régime qui leur ôte jusqu'à la possibilité d'y vivre, ils sont venus sur la terre d'Amérique chercher une existence dans le travail des mains, le petit commerce et l'agriculture. Par une émigration continue, et se relayant sans cesse d'année en année, ils se sont multipliés sans obstacles de tous les côtés où l'espace était libre, dans les cités aussi bien que dans les terres de défrichement, ont accru sensiblement leur nombre et forment aujourd'hui, sur tous les points du territoire, des agglomérations importantes, noyaux féconds d'une population laborieuse, économe et généralement parcourue, presque autant que le peuple des autres origines, aux conforts de la vie sociale.

Cette prospérité est digne de remarque; elle fait dire que ceux qui possèdent assez de talent et

d'énergie pour y atteindre d'eux-mêmes et sans aucun secours, acquittent libéralement leur dette envers le corps social, et ont droit conséquemment et sans conteste aux avantages comme aux honneurs de l'administration publique dont ils sont un des appuis.

C'est là un droit reconnu à l'égard de nos compatriotes irlandais; aussi n'avons-nous rencontré nulle part une seule expression de sentiment, un mot qui eût tendance à le mettre en question ou à le contrarier.

Ainsi, quand le True Witness et le Morning Post de Montréal, s'exprimant sur le compte des Irlandais catholiques de la Puissance et de ceux de la province de Québec, réclament de temps à autre en leur nom un portefeuille de ministre ou d'autres distinctions publiques, pour des sujets marquants de leur dénomination, ils se fondent simplement sur un droit.

Le droit, nous le comprenons et nous l'admettons toujours, pourvu qu'on ne l'exagère pas; autrement, ce ne serait plus une affaire de justice.

Même avec le meilleur droit du monde, est-il toujours opportun de se montrer inflexible et de se démentir à tout rompre? Un jour, il sera question de reconstituer un ministère: un catholique irlandais de véritable célébrité, Thomas D'Arcy Mc-Gee, devient l'un des membres distingués de l'administration. Une autre fois, le cabinet fédéral se reforme; mais la combinaison ministérielle, agencée selon le vœu du parti dont l'adhésion la soutient et constituera sa force, et ne devant interroger à ce propos que les besoins de la circonstance, se trouve parfaitement composée sans appeler à son aide un irlandais catholique: c'est alors le cas de dire qu'on ne saurait mieux faire, et qu'en une autre occasion M. Costigan aura son tour.

Les calculs politiques et les intérêts de circonstance sont donc du plus grand poids dans la répartition des portefeuilles. Il faudrait en convenir, et mettre un frein quelque part à la susceptibilité nationale. Nous en sommes à compter entre plusieurs, et la bonne précaution serait naturellement d'y prendre garde.

On donnait il y a peu de jours à Montréal, un grand banquet à M. Costigan. Le but de cette fête était de poser solennellement l'honorable monsieur comme chef reconnu des irlandais catholiques, et de protester en même temps contre l'injustice imputée à Sir John Macdonald de ne l'avoir pas appelé récemment à prendre un siège dans le nouveau cabinet. Les résultats de cette démonstration n'ont pas tout à fait répondu à la teneur du programme. Dans le discours qu'il fit à l'adresse de ses généreux hôtes, M. Costigan tint un langage des plus conciliants et leur fit comprendre que les droits des irlandais catholiques du Canada n'avaient pas été méconnus en sa personne, lors des derniers arrangements ministériels.

Au sujet du lieutenant-gouverneur de Québec, une des feuilles qui, tout en usant du droit de la défense, se méprennent sur quelques points, reprochent à d'autres de contester à M. Letellier le droit d'exercer la prérogative royale, comme si, par la constitution, ce droit ne lui était pas dévolu.

Il n'a pas été dit que le lieutenant-gouverneur manquait du pouvoir qu'il réclame, relativement à des conjonctures comme celle du 2 mars 1878; mais on a prétendu, et c'est ce que l'on affirmait jusqu'au bout, qu'on le droit d'éliminer une administration existe, il ne s'ensuit pas qu'il faille en user mal à propos. C'est là toute la question, et il serait mieux de ne pas en sortir.

De plusieurs enquêtes faites par des vétérinaires compétents, il résulte qu'il n'existe pas de signes d'épizootie parmi les bêtes à cornes des provinces d'Ontario et de Québec; mais l'importation du bétail américain continuera d'être interdite pour le Canada,

qui a besoin de se protéger rigoureusement, jusqu'à ce qu'il soit prouvé que l'épizootie n'existe pas aux Etats-Unis. L'importation en Angleterre du bétail du Canada est autorisée sur des garanties que les bestiaux importés sont parfaitement sains. Il y a eu depuis quelque temps correspondance active entre le ministère fédéral et les autorités de Londres pour entendre définitive sur cette matière.

Un exemplaire de 204 pages de l'Annuaire de l'Institut Canadien de Québec pour 1878, vient de nous parvenir. On lit sur la couverture le sommaire intéressant qui suit des matières qu'il renferme:

Le présent et l'avenir de la race française en Amérique, par le Rev. Père A. L. Mothion, de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

Reminiscences d'Allemagne, par M. Alfred Le-Favre.

États et Gouvernements, par M. L. P. Le-May.

Notice biographique sur M. L. P. Turcotte, par M. J. P. Tardivel.

Rapport sur le concours d'économie, rapport, du docteur Hubert Litalle.

Rapport de M. Le-Sigé.

Éloge de l'Agriculture, par M. Ed. A. Barnard.

Éloge de l'Agriculture, par M. Fabbre-Provencher.

Nous avons reçu un exemplaire de la brochure ayant pour titre: "Prostitution de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal contre l'acrobatisation de desobéissance au Saint-Siège portée contre elle au sujet de l'Université Laval." Ce travail est la reproduction d'un article extrait de l'Abolition Musical de janvier 1879, et on nous en demande l'insertion dans nos colonnes. Nous regrettons de ne pouvoir nous rendre à ce désir, le document étant d'une longueur à ne pas le permettre.

Assemblée des Marchands de bois. Les marchands de bois de la Péninsule, qui ont été convoqués par M. E. H. Bronson, de cette ville, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, mardi soir.

Présents: Hon. James Skead, Ottawa, et MM. P. White, M. P., Renfrew; J. P. Poirer, M. P., Pontiac; W. G. Perley, J. R. Booth, B. Watson, R. Nagle, J. McLaren, G. B. Pattee, A. H. Baldwin, Captain Young, E. H. Bronson, J. Mather, J. Henderson, I. Moore, H. N. Bates, Ottawa; N. H. Gonyou, H. K. Egan, Aylmer; J. A. Cameron, Thurso; R. Campbell, Renfrew; W. C. Edwards, Rockland; J. McClymont, New Edinburgh; J. Gilmour, Ottawa; A. H. Campbell, Toronto; E. W. Rathbun, Mill Point; John Langate, Peterboro; J. Baker, Belleville; J. C. Miller, M. P., Toronto.

M. Booth propose, seconde par M. Mills, que l'hon. James Skead préside l'Assemblée.

L'hon. Monsieur s'y refuse parce que dans quelques jours il sera appelé à donner un vote au Sénat. Il dit qu'il était en faveur du libre-échange, mais aujourd'hui il est en faveur d'un système protecteur. Il ne veut pas se prononcer cependant avant que le gouvernement fasse connaître sa politique sur ce sujet.

M. Campbell est élu président. Il dit que la question pour laquelle les marchands de bois se sont réunis, doit être considérée dans l'intérêt du pays, et que la présente crise commerciale nécessite des mesures efficaces. Comme le gouvernement n'a pu constituer un gouvernement protecteur, il faut que les marchands de bois considèrent jusqu'à quel point cette nouvelle politique conduira le commerce de bois et l'industrie en général.

Se basant sur ce que près de 50,000 hommes sont employés par les marchands de bois, et sur la nécessité qu'il y a de protéger ce genre d'industrie que la crise présente menace d'anéantir, M. Bronson dit qu'un rapport sur ces différents considérations sera présenté à l'honorable ministre des Finances, pour examen.

M. Miller dit qu'il est venu comme représentant d'une des plus grandes manufactures de la province et qu'il a à cœur le bien général.

Il dit que l'exportation du bois est représentée en 1877 par la somme de \$23,000,000 et sur cette somme, \$14,350,000 ont été payées pour les ouvriers, \$6,300,000 pour les produits de fermes, et que \$1,500,000 ont été dépensés en importations. Il est donc évident que le commerce de bois emploie plus de matériel brut qu'aucune autre branche d'industrie, que ce serait le ruiner que de le surcharger un que nous n'avons pas, en Canada, de marché pour le bois.

M. Rothburn dit que le gouvernement aura à s'occuper de la nécessité qu'il y a de protéger le commerce de bois, dans l'intérêt du pays.

M. White, M. P. dit qu'il serait absurde de demander au gouvernement de ne pas imposer de tarif sur les articles employés non-seulement dans la production du bois, mais encore sur tous les articles à l'usage des familles de ceux qui sont employés dans les manufactures de bois. L'principal article importé des Etats-Unis et qui se rapporte au commerce d'Ottawa, est le porc, et sur cet article il n'est imposé d'aucun changement dans le tarif. Quant à l'avoine, il soutient qu'on peut l'avoir à la Baie Georgienne, à un prix beaucoup moins élevé qu'à Chicago. Il dit que sans un tarif protecteur les Etats-Unis ont pu lutter avec le Canada, il

parle des retours du commerce et de la navigation, et fait la remarque que dans le port de Québec seul, les importations de 1877 sont représentées par les chiffres suivants: Lin blanc, \$677,132; chène, \$1,018,544; orme, \$70,538, ou un total d'un million et trois quarts; que ce bois est entré en Canada sans réserve tandis que le bois canadien ne pouvait pas même être envoyé en entropé pour les ports étrangers via les Etats-Unis. Il conclut en disant que le gouvernement devra s'occuper de cette importante question.

M. Perley dit que le grand problème à résoudre c'est de donner de l'ouvrage à la classe ouvrière indigente, et qu'il est probable que le gouvernement les aidera à se procurer ce genre de travail.

Il dit que le meilleur expédient à employer pour ramener la prospérité serait d'avoir un traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis.

M. McLaren dit que les marchands de bois ont plein droit de se plaindre au gouvernement, et qu'il est de l'intérêt des employés comme des marchands eux-mêmes, que le tarif sur les articles employés dans la production du bois ne soit pas si onéreux.

MM. Baker et Boyd parlent dans le sens de M. White, et terminent en disant qu'il faut agir dès maintenant.

L'hon. M. Skead remarque qu'il ne faut y aller en aveugle avant qu'on ne connaisse bien la politique du gouvernement.

Après quelques remarques de la part de M. White en faveur d'un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, il est résolu de demander au gouvernement d'agir de manière à ce que ce traité, qui serait si utile, soit conclu le plus tôt possible.

Il est résolu de plus de suggérer quelques changements dans les règlements du Bureau des Terres de la Couronne et de referer la chose à qui de droit.

Colombie-Britannique. LEGISLATIVE LOCALE. DISCOURS DU TRÔNE. Messieurs de l'Assemblée législative.

Bien qu'il n'y ait pas longtemps que j'aie eu l'honneur de vous en parler, je vous ai de nouveau convoqués pour la décade des affaires, dans le temps le plus opportun pour vous et pour la province en général.

Je me propose de donner à la question des chemins de fer toute l'attention qu'elle mérite.

L'importante pétition que vous avez envoyée à Sa Majesté, lors de la dernière session, relativement aux chemins de fer, a été envoyée au Secrétaire d'Etat pour transmission au gouvernement impérial, et je n'en ai eu aucune réponse. Mais le gouvernement fédéral nous a promis de prendre la chose en considération. Toute la correspondance à ce sujet sera bientôt produite devant vous.

Je n'ai encore reçu aucune réponse du gouvernement britannique par rapport à la proposition qu'on lui a faite que la construction du bassin situé dépendante de l'Empire, la construction du Crisnon s'est faite si lentement, que j'étais de mon devoir de vous aviser de ne pas avancer d'argent aux contracteurs jusqu'à ce que la construction de l'Inclus soit terminée. Vous aurez en temps nécessaire toutes les informations relatives à cette question. Je vous recommande de régler plusieurs points concernant la direction du service civil dans le département du Revenu. Sous peu, vous prendrez connaissance des comptes publics, vous montrant les dépenses et les revenus de la province. Vous serez appelés à vous prononcer sur la question de fixer la fin de l'année fiscale au 30 juin, et les estimés d'une présente session seront basés sur cette proposition.

J'ai travaillé à ce qui regarde la réduction des frais de courts qui sont soufferts par les litigants en suggérant un nouveau tarif. Bien que le public puisse en retirer des avantages matériels, je suis d'avis qu'une réforme de la loi ne doit pas être bornée simplement à une réduction de tarif.

C'est pourquoi je vous recommande de déléguer avec soin un projet—en grande partie calqué sur les actes de judicature d'Angleterre tendant à consolider les diverses branches de nos Cours principales, de telle manière qu'aucun demandeur, pour emprunter le langage des commissaires anglais sur la judicature, ne devrait être récondit pour avoir intenté sa poursuite devant un tribunal non compétent ou renvoyé de l'équité à la loi ou de la loi à l'équité pour recommencer de poursuivre à nouveau afin d'obtenir justice.

Il vous sera soumis un bill relatif à l'amélioration des lois des Terres, un autre relatif à la discipline dans les prisons ainsi qu'un amendement à la loi concernant les Coroners et les magistrats.

Bien que l'on considère comme inconstitutionnels les procédés que vous avez pris dans la question des Glaciers, cette circonstance ne vous empêchera pas de mener à bonne fin ce que vous aviez en vue.

Quant à l'acte relatif à l'extinction de la loi qui regarde le système municipal, il vous reste à y faire quelques amendements nécessaires.

Je constate avec plaisir que la colonisation des terres a fait beaucoup de progrès, et ce progrès aurait été plus considérable encore si les meilleurs terres de la Province n'eussent été employées pour le chemin de fer.

Je dois aussi vous informer que les rapports des pêcheries pour l'année 1878, montre un revenu de un million de piastres; somme presque double de celle reçue en 1877, et cette année on doit s'attendre encore à une augmentation.

Nos terrains miniers donnent beau-

coup de satisfaction à la population. Je suis convaincu que vous vous unirez à moi afin de promouvoir les diverses branches d'industries qui vous sont confiées.

Je suis certain que votre loyauté à la Couronne vous portera à souhaiter la bienvenue au nouveau gouvernement et à son illustre vœu.

Confiant dans votre dévouement aux intérêts de la province, je vous laisse délibérer.

Imposante Cérémonie.

Une imposante cérémonie a eu lieu en l'église Saint-Godard, en présence d'une foule considérable, M. l'abbé de Beauvoir, curé de la paroisse, avait été délégué par S. E. Mgr. le cardinal archevêque de Rouen, pour procéder à la bénédiction des cloches destinées à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de Rimonski province de Québec, au Canada.

Ces cloches, au nombre de trois, avaient été suspendues à l'entrée du chœur sous un portique artistement décoré de tentures, d'oriflammes, portant diverses inscriptions et d'écussons aux armes du pape, de S. Em. le cardinal, et de Mgr. Langévin évêque de Rimonski; en face, on avait disposé une rangée de fauteuils destinés aux trois parrains et marraines: Mme la duchesse de Chartres et M. le marquis de Beauvoir; M. le comte de Brey et Mme. Jallibert; Mme. de la Serre et M. Louis Baudry. Nous avons remarqué également MM. les intendants Jallibert et Planmaz; le jeune prince Henri d'Orléans et les princesses Marie et Marguerite d'Orléans.

On s'est encore dans le chœur M. le duc de Chartres, M. Noyeur, député au maire de Rouen, et de nombreuses notabilités de la ville.

Une entrée, jouée à l'orgue, a marqué l'ouverture de la cérémonie, puis M. l'abbé Guay, vicaire général de l'évêque de Rimonski, est monté en chaire. L'orateur a prononcé une courte allocution dans laquelle il a exposé la situation précaire de son diocèse et les efforts persévérants des missionnaires pour faire pénétrer, souvent au péril de leur vie, la foi chrétienne dans toute l'étendue de ce vaste diocèse. Il a donné sur les mœurs de certaines peuplades du pays de très curieux détails, et exprimé l'espoir de voir les catholiques français continuer leurs sympathies aux missions de Rimonski. Il a rappelé que le Canada avait été français et que tout le monde était resté fidèle au souvenir de la mère-patrie.

En terminant, l'orateur a dit que s'il avait réussi dans sa mission à Rouen, il le devait tout d'abord au cardinal de Bonnechose qui avait bien voulu s'intéresser au succès de son œuvre; il a remercié notre prélat en termes chaleureux, ainsi que M. le curé de Beauvoir; les parrains et marraines des cloches et en particulier Mme la duchesse de Chartres; toutes les personnes présentes à la cérémonie et enfin M. l'abbé Boudlard, annuaire de l'Hôtel-Dieu, qui, depuis son arrivée à Bion, lui a donné l'hospitalité la plus cordiale.

Après ce discours, M. l'abbé de Beauvoir, assisté de MM. les abbés Prudent, professeur au petit séminaire, et Haze, professeur à l'Externat Jean-Lambert, a procédé, selon le rituel romain, à la bénédiction des trois cloches, qui seules alors ont été dévouées aux yeux de l'assistance.

Ces trois cloches portent les inscriptions suivantes: 1re CLOCHE (1,300 livres).

L'an de Notre-Seigneur 1879, la 7e indiction romaine, le 10e jour des calendes de février, la 1re année du pontificat de N.S.P. le Pape Léon XIII, S. E. Mgr. le cardinal de Nonnechose étant archevêque de Rouen, primate de Normandie; S. G. Mgr. LANGÉVIN étant évêque de St. Germain de Rimonski.

J'ai été béni à l'église Saint-Godard de Rouen, en France, PAR M. L'ABBÉ DE BEAUVOIR, Curé de ladite paroisse; J'ai été nommée FRANÇOISE, PAR M. LUDOVIC CHARLES MARIE HÉBERT, MARIÉ DE BEAUVOIR, Secrétaire d'ambassade, officier de la Légion d'Honneur.

ET S. A. R. M. LA PRINCESSE FRANÇOISE MARIE-AMÉLIE D'ORLÉANS, DUCHESSE DE CHARTRES, CHRISTUS VIVIT, CHRISTUS REGNAT, CHRISTUS IMPERAT, CHRISTUS AB OMNI MALO NOS DEFENDAT.

2e CLOCHE (1,000 livres). J'ai été nommée ISABELLE PAR LE COMTE L'ORMOND-DESENE DE BREY, Major au 12e rég. de chasseurs à cheval, chevalier de la Légion d'Honneur.

ET PAR M. ISABRE-BENIETTE ISABELLE JALLIBERT, Cor-Jesus sacratissimum, mis-pere nobis.

3e CLOCHE (800 livres). J'ai été nommée MARIE PAR M. LOUIS ANTOINE RAUBRY ET M. VALENTINE MARIE-VIRGINIE BARBERE DE LA SERRE, NÉE DE LIXAS, Landeur-Jesus-Christus.

Ces trois cloches sonnent fa, sol, la. Pendant toute la durée de la cérémonie, la maîtrise de Saint-Godard, sous l'excellente direction de M. Raoul Vivet, organiste, a fait entendre plusieurs morceaux très remarquables, entre autres un hymne de Mozart; le Mater divine, d'Himmell, et le Tantum ergo, de Dietch. Pendant les oraisons, M. Raoul Vivet a joué avec talent une délicieuse gavotte du père Martini.

La bénédiction achevée, les cloches ont été revêtues des présents donnés par les parrains et marraines; on a surtout remarqué trois magnifiques chapes, une en drap d'or, une en soie blanche avec chasuble paroisse, et une en soie violette; citons encore

différents vases sacrés et une croix destinée à l'évêque de Rimonski. Alors a commencé la distribution des bouillons par le prince Henri d'Orléans, dans l'enceinte réservée et le chœur, et par les jeunes Georges Lontrel et Louis Quésnel, dans la nef, les bas-côtés et sur la place Saint-Godard.

A la sortie, une quête au profit de l'œuvre, faite par Mmes Planmaz et Ch. Lontrel, a produit plus de 1,300 francs.

Les trois cloches, qui sortent des ateliers de M. Havard, à Villiedin (Manche), partiront aujourd'hui même pour le Canada, et arriveront à Rimonski dans une quinzaine de jours. —Nouveliste de Rouen du 25 janvier.

En envoyant à M. Benjamin Sulte l'article ci-dessus, M. Charles Bonnechose lui écrit: "La marraine de l'une des cloches était la duchesse de Chartres, dont le mari (père du comte de Paris) est colonel d'un régiment de cavalerie en garnison à Rome, le parrain, le Mrs. de Beauvoir, n'est autre que l'auteur d'un voyage autour du monde, qui a eu ici il y a quelques années un grand succès.

Voilà une cloche de haute volée, et qui a fait du bruit avant de tinter!"

Mon oncle, qui est absolument opposé à toute quête dans son diocèse (déjà surchargé d'œuvres de toute nature) quand le produit doit s'écouler au loin, a fait exception à la règle en faveur du Canada, parce que les canadiens ne sont pas des étrangers en Normandie."

La peste Asiatique.

L'Univers publie une lettre de Saint-Petersbourg relative à la peste asiatique, dite choléra, qui a éclaté dans la province d'Astrakan, et qui a fait, depuis le 2 décembre, déjà tant de victimes. Nous en extrayons les passages suivants:

Pendant les deux premières semaines, on n'a fait guère attention au mal nouveau et étrange qui cependant enlevait bien du monde. Ce n'est que le 18 décembre qu'un médecin, arrivé dans la localité infectée, a reconnu et signalé la peste.

Voici le caractère de la maladie: Une enflure de la dimension d'un œuf de poule paraît sous l'aîne.

Un malaise général, avec maux de tête violents, accompagne l'apparition de ce premier symptôme. Cette période de la maladie, depuis l'enflure jusqu'à son complet développement, dure quelques heures au plus. Immédiatement après surviennent des douleurs intérieures violentes, des vomissements abondants, et peu de temps après des taches noires paraissent sur le corps, poitrine, les avant-bras et sur le haut du dos.

Une ou deux heures après ces derniers effets, le malade meurt. Généralement, le mal emporte sa victime une dizaine d'heures après son apparition, mais il y a en des cas où le trépas survient moins que quatre heures après les premiers symptômes.

Le médecin qui a été envoyé, non sur les lieux, car personne ne se décide à pénétrer dans la zone infectée, mais sur ses confins, ajoute: "C'est la peste asiatique, dite peste noire, indubitablement."

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Mails.

Table with columns: MAILLES, Arrive, Part, Délivré, and Depart. Lists various mail routes and their schedules.

Toutes lettres en-treprises doivent être mise à la poste une demi-heure d'avance. Bureau ouvert depuis 8 h. A.M. jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Épargne de nos bureaux ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M. jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour. G. P. BAKER, Maître de Poste, Ottawa, 12 février 1879.

AGENT; LISEZ CE CI.

NOUS plérons à des agents \$100 par nous leur abandonneront une somme considérable pour la vente du précieux de nos produits et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons. Échantillons gratuits. Adresse. SHERMAN ET CIE, Marshall, Mich.

Dr. F. X. Valade RUE ST. PATRICE. Vis-à-vis l'Évêché. Attention particulière aux maladies des enfants, Ottawa, 27 janvier 1879. lan.

PROTECTION L'ARCADE.

Le moyen le plus certain de protéger votre Bourse, est d'acheter à l'Arcade, et à la meilleure manière de protéger les fabricants du Canada, est d'acheter vos marchandises à

L'ARCADE. Tweed Canadian Pure Laine 50cts. do do do 75 " do do do 80 "

Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achèteront à

L'Arcade (Autrefois Hulton.) 94 et 96 RUE SPARKS, EUG. DUPUIS Ottawa, 26 Dec. 1878.

FERRONNERIES A BON MARCHÉ.

Nous désirons remercier nos amis canadiens pour le patronage étendu qu'ils nous ont accordé, et nous espérons que cela continuera vu que nous nous proposons de vendre toutes sortes de

FERRONNERIES, à meilleur marché que tous les autres magasins de la ville, à notre 62e VIEIL ÉTABLISSEMENT

McDougal & Cuzner. ENSEIGNE DE LA GROSSE TARIÈRE. Rue Sussex.

Nous vous présentons à tous les compliments de la saison. Ottawa, 26 décembre 1878. lan.

AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au sous-secrétaire, et portant à l'adresse: "Soumissions pour Escalier en fer, etc.", sont reçues à ce bureau jusqu'à midi, LE 17 DE LA SEMAINE DE FÉVRIER, pour Escalier en fer et en fer forgé, Poêle à l'Épave, du feu, etc., à la Bibliothèque du Parlement.

On peut avoir à ce bureau les plans, spécifications, ainsi que toutes les informations nécessaires. Les soumissions doivent être faites conformément aux formules imprimées. Ce département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni même aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 6 février 1879.

AVIS.

LES PERSONNES QUI ONT EN MAINS DES LIVRES APPARTENANT À LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT, SONT PRIÉES DE LES REMETTRE SANS DÉLAI.

ON discontinuera de Prêter des livres et à compter de ce jour, jusqu'à ce qu'il en soit autrement. ALPHÉIUS TODD, Bibliothécaire, Bibliothèque du Parlement, Ottawa, 31 janvier 1879.

Pêche du Saumon à la ligne.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES BRANCHE DES PÊCHERIES. Ottawa, 25 janvier 1879.

DES OFFRES certifiées seront reçues jusqu'au 30 AVRIL, prochain, pour la PRIVILEGE DE LA PÊCHE DU SALMON À LA LIGNE dans les rivières classées ci-dessous:

- Rivière Kags-shoka (Riv. Nord) Washenoutai do Romaine do St. John do Gornelle do Agwanis do Calumet do St. Margaret do Trout do Ewanstains do Portouit do Dartmouth (Gaspé) Little-Cascapedia (B. des Chateaux) Malbaie (près de Percé) Grand River do Kodgewick (Rivière) Magdalen (Riv. Sud) Anqueton (R. Anticosti) Salmon do

Le loyer par année qui est payable d'avance devra être mentionné. Le Bail devra durer de une à cinq années. Le locataire devra employer des guides à ses propres frais. Par ordre, W. F. WHITCHER, Commissaires des Pêcheries.

